

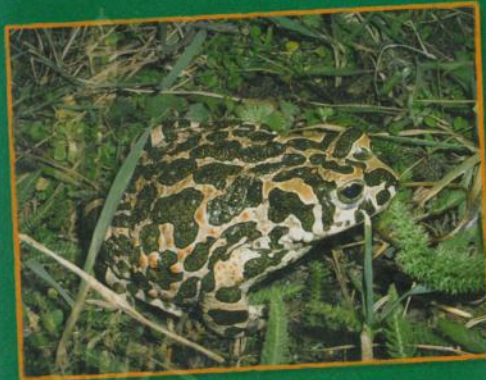
Que pouvez-vous faire pour aider le crapaud vert ?

- Ne prélevez ni les adultes, ni les œufs, ni les têtards ; c'est illégal !
- Quand vous conduisez, notamment au printemps et lors des nuits douces et pluvieuses, prenez garde aux crapauds éventuellement présents sur la chaussée.
- Ne détruisez pas les mares, même petites. N'y introduisez pas de poissons.
- Évitez d'utiliser des pesticides dans votre jardin.
- Si vous êtes agriculteur, conservez les haies, les bordures herbeuses le long des chemins, les mares et les fossés en eau.
- Créez une petite mare dans votre jardin.
- Si vous êtes intéressés, contactez l'association BUFO : un spécialiste établira un diagnostic du milieu et vous conseillera sur les travaux à effectuer pour créer une mare favorable à l'espèce.



BUFO
Association pour l'étude
et la protection des amphibiens
et reptiles d'Alsace
8 rue Adèle Rahn
67 000 STRASBOURG
03 89 22 11 76
bufo@skynet.be
<https://bufo.alsace.fr/en>

le crapaud vert



aidons-le !

BUFO

Carte d'identité



NOM FRANÇAIS
Crapaud vert
NOM LATIN
Bufo viridis
TAILLE
5,5 à 9 cm

DESCRIPTION

Le dos, blanchâtre, rosâtre, gris ou brunâtre, est orné de taches irrégulières vertes ou kaki, finement bordées de sombre. Le ventre est blanchâtre et granuleux.

DIMORPHISME SEXUEL

En période de reproduction, le mâle possède une bosse noirâtre sur les deux premiers doigts des pattes antérieures qui facilitent l'amplexus axillaire. La femelle, plus grande que le mâle, est aussi plus contrastée, avec des taches d'un beau vert vif.

ESPÉRANCE DE VIE

Elle est d'une dizaine d'années au maximum en milieu naturel. Mais seuls quelques têtards parviennent à l'âge adulte, sur une ponte de plusieurs milliers d'œufs.

ALIMENTATION

Il se nourrit principalement la nuit de toutes sortes de **petits invertébrés** : vers, fourmis, carabes, araignées, pucerons, acariens, ...

RISQUE DE CONFUSION

Le Crapaud vert peut être confondu avec le Crapaud calamite qui lui ressemble beaucoup et fréquente les mêmes milieux. Toutefois, ce dernier est plus petit et possède presque toujours une ligne jaunâtre au milieu du dos.

STATUT JURIDIQUE

Le Crapaud vert est **protégé par la loi en France**. Il est aussi strictement **protégé au niveau européen** : tous les états de l'Union Européenne sont tenus de protéger cette espèce et son habitat.



Une espèce menacée d'extinction en Alsace et en France

Répartition et statut

Le Crapaud vert est répandu en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et à travers la majeure partie du continent eurasiatique, depuis la vallée du Rhin jusqu'en Asie Centrale.

En France continentale, il atteint sa **limite d'aire de répartition**, et n'est présent qu'en Alsace et en Moselle (et sur un site dans le Doubs).

Sa présence en Corse résulte probablement d'une introduction ancienne par l'homme. L'espèce est éteinte en Suisse, et est menacée d'extinction en Suède et dans l'ouest de l'Allemagne.



En Alsace

Les prospections menées ces dernières années n'ont permis de trouver ce crapaud que sur **une dizaine de communes du Haut-Rhin** (aux environs de Mulhouse), et sur **une trentaine de communes du Bas-Rhin** (approximativement dans le triangle Strasbourg-Obernai-Molsheim). Cette espèce était autrefois beaucoup plus abondante et répandue dans la région. Ces dernières décennies, elle a déserté plusieurs sites de la région mulhousienne et a disparu de l'Outre-forêt, du Sundgau, de la région de Bâle...

Les principales causes de cette régression semblent être :

- la **dégradation de ses milieux terrestres** (disparition des haies, des friches, des bordures herbeuses ; généralisation de la monoculture de maïs ; utilisation systématique et à grande échelle des pesticides, ...)
- la **mortalité routière**, qui affecte surtout les adultes lors de leurs déplacements pré- et post-ruptaux
- la **dégradation ou la disparition des mares de reproduction**.



Réalisé avec le soutien de



Photographies : N. Buhrel (4,8) ; S. Didier (2-5,9;10) ; C. Frauli (1) ; J.P. Vacher (3,6,7)
Textes : F. Sané - Conception graphique : R. Moratin

une vie au vert

Le Crapaud vert passe l'hiver à l'état de vie ralentie, enfoui dans la terre ou dans un tas de sable, caché dans une cave ou sous un amas de bois mort...

Au printemps, les adultes redeviennent actifs et quittent leur gîte d'hivernage. Ils se dirigent alors vers les sites de reproduction, parfois distants de quelques kilomètres : c'est la migration pré-nuptiale.



Les mâles arrivent les premiers sur les sites de ponte. Ils émettent dans l'eau un trille mélodieux évoquant les stridulations d'un grillon. Émis surtout la nuit, principalement en avril et en mai, ce chant a pour fonction d'attirer les femelles. Mais il attire également les mâles rivaux ainsi prévenus de l'existence d'un habitat de reproduction favorable.

Les habitats de reproduction sont des mares peu profondes, avec des berges en pente douce, et surtout sans poissons (qui sont des prédateurs des œufs et des larves). De mars à juillet, mais principalement en avril et mai, on peut ainsi trouver des adultes ou des têtards de Crapaud vert dans des grandes flaques à l'intérieur de sablières, dans des fossés en eau, dans des prairies inondées ou dans des mares d'agrément à l'intérieur des villages.



4 à 6 jours après la ponte, les têtards émergent de leur gangue gélatineuse et se dispersent dans la mare, où ils se nourrissent d'algues et d'animaux microscopiques. 2 à 3 mois plus tard (selon la température de l'eau et les ressources alimentaires, et si la mare ne s'est pas asséchée !), c'est la métamorphose : les têtards aquatiques se transforment en petit crapauds adaptés à la vie terrestre. Les crapelets se dispersent autour des mares.

Dès que la femelle commence à déposer ses œufs au fond de l'eau, le mâle les arrose de sperme. La ponte se présente sous la forme de 2 cordons gélatineux, de 2 à 4 mètres de long, contenant 2000 à 15000 œufs. Les reproducteurs quittent alors le milieu aquatique et rejoignent les champs ou les villages. Ce déplacement, depuis les frayères vers les domaines d'estivage, correspond à la migration post-nuptiale.

L'arrivée des femelles marque le début des accouplements. Le mâle grimpe sur le dos de sa partenaire et s'agrippe fermement à elle en lui passant les pattes antérieures sous les aisselles : c'est l'amplexus axillaire.

